

COMPTE RENDU DU CTPL du 28 Octobre 2009

Mise en place du SIP de SALON de PROVENCE

Le Comité Technique Paritaire Local s'est réuni le 28 octobre 2009 sous la présidence de M. Patrick GATIN, Trésorier Payeur Général de la région PACA et des BDR.

L'ordre du jour était le suivant :

- ✓ Plan local de déploiement des SIP en 2009 : SIP de Salon de Provence.
- ✓ Redéfinition des périmètres des CDI / Trésoreries dans le cadre de la création des SIP.
- ✓ Budget départemental 2009 : point d'étape au 31/08/2009.

*Après le boycott du CTPL du 26 octobre 2009 par l'ensemble des organisations syndicales, un nouveau CTPL s'est tenu le 28 octobre 2009 avec pour sujet principal la mise en place du **SIP de Salon de Provence** au 1^{er} décembre 2009.*

FO a été la seule organisation syndicale à participer à cette deuxième séance, non pour apporter une quelconque caution aux projets de l'Administration mais pour défendre les agents et porter leur voix. En effet, boycotter la même séance une deuxième fois équivaut à donner carte blanche à l'Administration sans aucune contradiction possible.

Mise en place du SIP de Salon de Provence :

La présentation des conditions d'accueil et d'installation du SIP de Salon de Provence a été réalisée avec l'active participation de Madame GERVAIS accompagnée de Monsieur LAPLACE, nouvel ergonomiste du ministère, tous deux présents au CTPL.

Ils ont d'abord rappelé les conditions de leur intervention : ils ne peuvent pas s'auto-saisir d'un dossier d'installation de SIP mais ne peuvent intervenir qu'à la demande expresse des directions locales.

Cantonnée initialement à une simple étude sur plan, les ergonomes ont aujourd'hui une mission plus étendue qui englobe l'étude des flux dans le hall d'accueil mais aussi l'installation des agents dans les étages du SIP.

FORCE OUVRIERE a demandé de manière constante cet examen des flux aux guichets.

Calendrier :

- 29/10 Étude sur site par M.LAPLACE
- 4 et 5/11 Étude sur site par Mme GERVAIS
- 10/11 Deuxième réunion du groupe de travail Agents CDI/Agents Trésorerie, animée par Mme GERVAIS.

La présence sur place des ergonomes et l'extension de leur mission est le résultat de la lutte des Organisations Syndicales. En effet, c'est ce qu'elles ont réclamé et obtenu auprès du délégué interrégional du Directeur Général lors de l'audience du 15 octobre dernier.

L'accueil :

Dans des locaux exigus et sous-dimensionnés pour accueillir les usagers du SIP, l'administration a reconnu que « *les conditions de démarrage ne seront pas optimales mais que les contraintes de calendrier sont très fortes et que d'ici la fin du 1^{er} semestre 2010, toutes les améliorations seront apportées* ». **FORCE OUVRIERE** restera attentif à la tenue de cet engagement.

Deux points ont été soulignés par les ergonomes :

- Le niveau de sécurité de la caisse est tout juste « suffisant » (!!!)
- Les flux d'usagers à l'accueil vont se « couper » en plusieurs points.

FO a rappelé à l'Administration son exigence d'un report de la date d'installation du SIP de Salon de Provence et la précipitation dans laquelle celle-ci se déroule. Reconnaître que le démarrage ne se fera pas dans les meilleures conditions et envisager des travaux alors que l'installation sera faite, c'est reconnaître que cette installation ne doit pas se faire au 1^{er} décembre 2009... quelles que soient les contraintes de calendrier.

Les premières conclusions des ergonomes ne font que confirmer nos constats : sécurité insuffisante de la caisse, étude des flux incomplète et inachevée, mélange des flux d'usagers qui vont se « croiser », conditions d'accueil médiocres tant pour les agents du SIE que pour les usagers du SIP.

L'installation des agents du SIP :

Se sont 9 agents et non plus 8 de la Trésorerie qui rejoindront le SIP de Salon de Provence et qui viendront s'ajouter aux 47 agents de l'ex DGI déjà présents.

L'installation dans les étages pourrait être envisagée par Secteur d'Assiette: Salon Centre et de Salon Banlieue situés au premier étage du bâtiment et les agents de la trésorerie seraient répartis par secteur.

Les ergonomes ont apporté de nombreuses précisions sur les conditions d'installation des agents : aucun ne sera installé dans un espace à éclairage artificiel et les plans actuels seront revus pour tenir compte de leurs recommandations.

Pour FO, la mise en place du SIP de Salon de Provence doit s'accompagner du transfert voire de créations d'emplois permettant d'exercer les missions et notamment l'accueil mais aussi d'assurer un service public de qualité aux usagers. Ce transfert ne saurait se faire au détriment de la Trésorerie de Salon de Provence qui doit continuer à exercer toutes ses

missions sans pâtir d'un simple calcul comptable et d'une politique de réduction des effectifs sous couvert de la création du SIP.

*Pour FO, les conditions de travail de **l'ensemble des agents** doivent être au cœur du débat : un accueil sous-dimensionné et mal adapté, des conditions d'intégration des agents de la Trésorerie particulièrement floues... imposent une réflexion globale incompatible avec la date d'installation du 1er décembre 2009.*

Pour FO, puisque chacun doit garder son métier, il n'est pas acceptable que l'équipe chargée du recouvrement de l'impôt soit éclatée dans différents étages ou par secteur.

Pour toutes ces raisons les délégués FORCE OUVRIERE ont voté CONTRE le projet d'installation du SIP de Salon de Provence au 1^{er} décembre 2009.

NB : il a été prévu une enveloppe au budget pour le renouvellement du mobilier des agents rejoignant le SIP. Les représentants FO ont fait remarquer que rien cependant n'est prévu dans la programmation de fin d'année dans le budget départemental et que compte tenu des délais de commande, rien ne sera réalisé au cours de l'année 2009, à suivre.

Redéfinition des périmètres des CDI / Trésoreries dans le cadre de la création des SIP :

Redéfinition des périmètres des CDI :

Les communes de Grans et de Cornillon-Confoux actuellement rattachées au CDI d'Istres vont l'être à celui de Salon pour « harmoniser » les périmètres de l'actuel CDI de Salon et celui de la Trésorerie.

Redéfinition des périmètres des trésoreries:

➤ La gestion (recouvrement et secteur public local) de la commune de Châteauneuf-les-Martigues sera transférée de la Trésorerie de Marignane à la Trésorerie de Martigues.

Vote : FO a voté pour POUR.

Pour FO, ces redéfinitions du périmètre ne sauraient se faire sans transfert d'emplois pour absorber les nouvelles charges qui en résultent. Le contraire signifierait qu'il ne s'agit là que de réduire les effectifs sous couvert de réorganisation au détriment des conditions de travail et du service public.

➤ La Trésorerie d'Aix en Provence (recouvrement) sera scindée en deux au 1^{er} janvier 2010 en vue de la création des deux prochains SIP sur Aix en Provence...dont la taille nécessite cette scission...

Pour rappel, les trésoreries d'Aix Nord et d'Aix Sud ont fait l'objet d'un regroupement au... 1^{er} janvier 2008.

Les représentants FO ont rappelé qu'à l'époque, ils avaient dénoncé la précipitation de cette opération... réalisée sans tenir compte d'un contexte très incertain quant au devenir des trésoreries spécialisées Recouvrement.

Vote : FO s'est abstenu.

Budget départemental 2009: point de situation au 31/08/2009.

Au 31 août 2009, les dépenses ont été exécutées à hauteur de 61,34% contre 61,59% l'année dernière à la même époque.

Questions diverses

Les délégués FORCE OUVRIERE ont interrogé la direction sur le devenir de la Trésorerie d'Eyguières, poste déclaré « gelé » par le TPG. Ce dernier a répondu que le Directeur Général avait bloqué la fusion des trésoreries jusqu'à la fin de la mise en place des SIP. Le TPG va de nouveau monter un dossier pour que la fusion se fasse avec Salon avant ce terme, mais rien n'est sûr. La fusion ne se ferait pas en 2010, ni en 2011 peut être en ...2012.

Conclusion

Dans un contexte particulier, seuls les représentants FO étaient présents pour défendre l'intérêt des agents, FORCE OUVRIERE DGFIP a tenu à rappeler :

- Son exigence du report de la date d'installation du SIP de Salon de Provence pour permettre aux ergonomes de mener à bien leur mission.
- La précipitation de l'installation du SIP de Salon de Provence au 1^{er} décembre 2009. L'administration cherche avant tout un affichage « politique » d'installation d'un nouveau SIP.
- Son refus d'une installation « provisoire » avec d'importants travaux envisagés à l'accueil incompatibles avec des conditions de travail satisfaisantes pour les agents du site et un service public de qualité.
- Son exigence d'une couverture intégrale des besoins réels sans vacance d'emplois.

Les délégués FO TRESOR 13 :

P-Jean PONS
T Marseille 10/11

J-Paul ARTAUD
T. Châteaurenard

J-Pierre LAN
TG

Michèle YARD
TG

J-Pierre SALVADOR
TG

Patrick JOLY
T. Allauch

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Poste :

Signature

Souhaite adhérer à FO DGFIP 13